

Bulletin d'inscription séminaires 2021



Télécharger
le bulletin interactif



Compléter
et signer



Imprimer le bulletin



Envoyer au secrétariat
avec votre règlement

Bulletin d'inscription > Un bulletin par personne et par stage

À compléter, imprimer et renvoyer par courrier au secrétariat de l'EFY : 3, rue Aubriot – 75004 Paris

NOM

PRÉNOM

NÉ.E LE

ADRESSE (lisible et complète)

TÉL.

E-MAIL

PARTICIPERA EN QUALITÉ DE :

FUTUR.E ÉTUDIANT.E (PROBATOIRE)

ÉTUDIANT.E À L'EFY

1^{RE} ANNÉE

2^E ANNÉE

3^E ANNÉE

4^E ANNÉE

ANCIEN.NNE ÉTUDIANT.E DE L'EFY

Date de votre inscription (indispensable en cas de désistement, de liste d'attente ou de litige) :

J'AI PRIS CONNAISSANCE DES CONDITIONS GÉNÉRALES D'INSCRIPTION CI-DESSOUS ET LES ACCEPTE.

JE M'INSCRIS AU STAGE SUIVANT :

LIEU

DATE

ENSEIGNANT

Ou à défaut, si le premier est complet, au stage suivant :

LIEU

DATE

ENSEIGNANT

JE VERSE LA SOMME DE € EN ACOMPTE DE MON STAGE

EN ESPÈCES

PAR CHÈQUE (à l'ordre de l'EFY)

PAR VIREMENT BANCAIRE (informez-nous de votre virement)

IBAN : FR76 3000 4027 9000 0100 3146 948 – BIC : BNPAFR PPXXX

SI JE N'AI PAS RÉGLÉ DE COTISATION À L'EFY CETTE ANNÉE, JE RÈGLE :

24 €

6 € si vous êtes membre de l'UNY

SIGNATURE :

Conditions générales d'inscription

Modalités de règlement

Consultez le programme du séminaire choisi, téléchargez, complétez et envoyez votre bulletin d'inscription, auquel vous joignez l'acompte (ou le règlement dans sa totalité) ou le supplément éventuel. Les chèques sont à libeller à l'ordre de l'EFY.

À réception de votre règlement, vous recevrez une confirmation d'inscription et une feuille d'informations pratiques.

Si vous n'avez pas encore cotisé à l'EFY, veuillez joindre à votre envoi un supplément de 24€ (ou 6€ si vous avez déjà cotisé à l'UNY) à l'ordre de l'EFY.

Il est demandé aux personnes résidant à l'étranger de régler par virement.

Le solde de chaque stage est à verser au plus tard deux mois avant le début du stage.

L'EFY étant reconnue comme organisme de formation, vous pouvez faire prendre en charge tout ou une partie de votre séminaire. Si telle est votre demande, **contactez le secrétariat dès votre inscription.**

Règles de désistement

Pour les élèves actuels de l'EFY

- 1 – Il y a la possibilité d'un report sur un autre séminaire, si le désistement intervient plus de deux mois avant le début du séminaire initialement choisi.
- 2 – Si le désistement intervient dans un délai inférieur à deux mois avant le début du séminaire, des frais de dédit de 100 € seront retenus sur le coût pédagogique du séminaire, auxquels s'ajouteront les frais que le centre d'accueil aura facturés à l'EFY pour votre réservation. Ces frais peuvent aller jusqu'à la totalité du coût de pension pour un dédit très tardif.

Pour les anciens élèves de l'EFY

Les personnes qui se désistent :

- abandonnent l'acompte en totalité, si le désistement intervient moins de deux mois avant la date du séminaire,
- abandonnent la totalité du montant du séminaire, si le désistement intervient moins d'un mois avant la date du séminaire.

Droit des données

L'EFY respecte le droit des données en vigueur et notamment le Règlement Général sur la Protection des Données. En signant ce bulletin d'inscription, vous nous confiez des données que nous collectons dans le but exclusif de les communiquer aux seuls destinataires habilités pour qu'ils les utilisent respectueusement. Elles vous sont, à tout moment, accessibles, sont modifiables, portables et effaçables.

Pour plus d'informations ou exercer vos droits, contactez notre DPO : dpo@lemondedyoga.org